

L'in Sudmersible

Journal de liaison des CTC et PFC

N°4

Fédération SUD PTT 23 rue de la mare 75020 Paris tél : 01 44 62 12 00 fax : 01 44 62 12 34

Janv/Fév 2002

EDITO

Pour une année de luttes...

La grève des centres de tri de la Délégation Ouest le 18 octobre dernier et celle de la Délégation Méditerranée le 29 novembre ont montré que les capacités de mobilisation des personnels des centres de tri restent intactes.

La grève nationale des plates-formes colis le 11 décembre nous conforte aussi dans la même idée.

Devant la politique anti-sociale de la Direction générale et son lot de restructurations, de pression sur l'emploi, de flexibilité à outrance, nous n'avons pas d'autre alternative que de construire la mobilisation pour imposer nos revendications.

Cela passe, dans les centres et plates-formes, par une action au quotidien envers le personnel, par l'élaboration collective de cahiers revendicatifs, par des réunions avec les autres organisations syndicales afin d'être plus forts et de peser au maximum face à des directions qui, elles, sont soudées et tiennent le même discours.

Face à leur volonté de déstructurer les horaires, d'imposer coûte que coûte la rentabilité, de mobiliser les cadres pour mettre la pression, de développer les emplois kleenex adaptés aux pointes de trafic, nous devons montrer que nous avons une réelle force de frappe, qu'elle soit locale, régionale ou nationale. La fédération SUD, ses syndicats, ses sections locales mettront tout en oeuvre pour que l'année qui s'ouvre soit une année de luttes, une année où les personnels des centres de tri et des plates-formes retrouvent la confiance, une année qui permettent d'obtenir de nouveaux acquis et pas simplement le maintien des acquis existants.

Devant le rouleau compresseur déployé par la direction, nous devons retrouver les moyens de nous battre collectivement.

Personne n'a rien à gagner à rester isolé. Ce sont bien l'ensemble des centres qui sont concernés car ils sont tous logés à la même enseigne.

C'est pourquoi, nous proposons à l'ensemble des centres de se coordonner par délégation afin d'aboutir à de réelles perspectives d'action, d'abord au niveau régional, tout en construisant le rapport de force national nécessaire pour faire aboutir nos revendications.

Renforcer ces efforts de coordination et de mise en commun de nos luttes, c'est tout ce que nous souhaitons pour le personnel de nos centres pour cette nouvelle année.

Sommaire :

Page 1

Edito

Page 2

Grève des CTC
de la Délégation
Méditerranée.
Grève nationale
des plates-
formes colis

Page 3 ,

Angers, Besan-
çon

Page 4

Dijon, Valence,
Dilipack

Luttes...INFO Luttes...INFO Luttes...INFO

Une grève sur l'ensemble des CTC de la Délégation Méditerranée

Le mouvement de grève lancé par SUD et FNSEA le 29 novembre dernier a été diversement suivi selon les centres. Il a néanmoins permis de mettre en avant les revendications du personnel de manière coordonnée. En effet, en matière de conditions de travail, tous les centres sont logés à la même enseigne.

A Carcassonne, l'appel a été unitaire (CGT, FO et SUD) avec 55% de grévistes. Sur le département des Bouches du Rhône, la CGT s'est joint au mouvement et le personnel de ce département a débrayé entre 40 et 50%.

Marseille Ville 60%, Marseille Provence 65%, MCI 40%, Rognac 20%, Avignon 55%, Montpellier 20%, Digne 20%, Toulon 10%, Nîmes 2% (pas de section SUD). Dans les autres centres, il n'y a pas eu grève car SUD n'était pas ou très peu représenté. Globalement, c'est 20% du personnel qui était en grève.

Un rassemblement organisé devant la délégation a réuni cent personnes avec des délégations de personnel des différents centres. Les organisations syndicales ont été reçues mais sans aucun résultat alors que nous avons demandé des négociations sur l'ensemble des revendications du personnel.

Cette action est positive mais elle n'est qu'un début. Pour la coordination SUD des centres de tri de la délégation, il faut intensifier l'action que ce soit au niveau local ou national. Il faut mettre en place une stratégie unitaire avec le personnel et les organisations syndicales.

Après la grève de la délégation Ouest puis celle de la Méditerranée, il faut préparer des grèves tournantes par délégations en vue de construire une action nationale afin de contraindre la Poste à ouvrir de véritables négociations sur l'emploi, la précarité, les conditions de travail, les horaires atypiques, l'arrêt de la repression, la promotion, etc...

C'est pourquoi le syndicat SUD des CTC de la délégation proposera aux autres syndicats une réunion en janvier pour continuer l'action.

Grève nationale des PFC

Initiée par SUD et rejoint localement par quelques sections CGT, CFDT, FO ou CFTC, la grève nationale des PFC du 11 décembre a été inégale selon les délégations. Si certaines PFC sont passées à côté, d'autres se sont fortement mobilisées et cette grève a permis d'obtenir certaines avancées. La direction générale a tout fait pour minimiser le mouvement et annonce 14,3% de grévistes au niveau national.

Pour SUD, c'est près de 20% du personnel qui s'est mobilisé avec une mobilisation exceptionnelle dans les PFC de Cavaillon, Gennevilliers, Rennes... puisque la grève a été reconduite dans ces centres. Quelque soit le bilan que chacun peut en tirer, cette grève a été un sérieux avertissement à la direction de Coliposte. Il doit être l'occasion dans les services de faire le point sur chaque plate-forme, de rédiger des cahiers revendicatifs locaux.

A l'heure actuelle, beaucoup de revendications demeurent. La fédération SUD et ses sections locales reprendront contact avec les autres organisations pour construire la mobilisation nécessaire.

Cavaillon PFC à la pointe...

En grève les 11 et 12 décembre avec un préavis de tous les syndicats le personnel a obtenu :

- Une prime équivalent à 4 RC
- La création de 6 positions de travail
- L'arrêt des contrats de CDI
- L'arrêt officiel du compte de suivi
- Le paiement de 2 fois 3 heures supps
- L'étalement des jours de grève sur février et mars

Luttes...INFO Luttes...INFO Luttes...INFO

Angers CTC : Plus jamais ça

Le geste désespéré et dramatique d'un agent du centre ne peut qu'interpeller tous les personnels des CTC, du moins celles et ceux pour qui les valeurs humaines et sociales ont encore un sens et priment sur l'organisation du travail.

Le ras le bol des restructurations incessantes, l'intensification du travail, la déstructuration des régimes de travail, l'absence de communication se traduisent par un climat ambiant d'écoeurément, de révolte sourde, de fatalisme, porteurs de germes de désespoir. La sonnette d'alarme a déjà été maintes fois tirée. Les mises en garde syndicales n'ont jamais cessé notamment lors des mises en place des brigades 22/6 et 4/12h30.

Cette intensification du travail percute fortement le personnel, dans son quotidien professionnel mais aussi dans sa vie. En clair, la chasse au temps morts et aux pauses, l'accélération et l'éclatement des tâches, la formation défaillante, la compétition entre équipes et individus, les challenges en tout genre : Oui, trop de pratiques managériales sont devenues insupportables.

Face à cet acte qui doit tous nous interroger, que la direction du centre n'agite pas le chiffon rouge de l'indécence ou de la récupération. Ce malaise général parmi le personnel nous est malheureusement familier, à nous organisations syndicales, et nous n'avons eu de cesse d'alerter et de dénoncer tout ce qui concourrait à destabiliser le centre et son personnel, et particulièrement l'instauration de régimes atypiques et anti-social.

C'est bien de notre responsabilité et de notre rôle d'organisation syndicale que de condamner ce qu'il faut bien appeler une agression sociale, que de dénoncer les atteintes graves à la santé et aux conditions de travail, la brutalité des pressions et des réorganisations, le stress et le mal être grandissant, la précarité galopante et l'illégalité de certaines pratiques. Nous ne laisserons pas une poignée de décideurs jouer avec notre santé et notre vie.

Oui à la conscience, à la solidarité et à l'action collectives.

Besançon CTC

La grève du 21 décembre a été un succès et le personnel a, dans sa très grande majorité, souhaité de bonnes fêtes de fin d'année au chef de centre et à sa garde rapprochée. D'ailleurs, la boîte a refusé de donner les chiffres de grève, ce qui est révélateur. Rappelons tout de même que le chef de centre a refusé de négocier dans le cadre du préavis et ainsi aucune revendication du personnel n'a été discutée. La balle est aujourd'hui dans le camp de la direction et il serait peut être responsable que ces gens là négocient ou alors c'est à une nouvelle action qu'ils seront de nouveau confrontés. Devant l'arrogance, le mépris et l'autoritarisme du chef de centre, le syndicat SUD départemental réaffirme dans un communiqué son soutien entier au personnel et aux militants syndicaux qui en sont les victimes.



INFOS.....INFOS.....INFOS.....INFOS.....INFOS...

Dijon CTC : un questionnaire qui en dit long...

Ca commence comme ça : *« dans le but d'améliorer son fonctionnement, le CTC a décidé de consulter tous ses employés à travers une étude de satisfaction. Ainsi, en répondant à ce questionnaire, vous nous permettrez de mieux cerner vos attentes et de détecter d'éventuels dysfonctionnements »*.

Il s'en suit une série de questions où il faut répondre par *« pas du tout d'accord, pas vraiment d'accord, ne sais pas, un peu d'accord, tout à fait d'accord »*. C'est simple comme une lettre à la Poste. Penchons nous un peu sur le genre de questions posées. Le questionnaire se décline en 4 paragraphes :

Mes conditions de travail...

Mes horaires de travail me conviennent
Je connais mes objectifs et mes responsabilités
J'ai de bonnes opportunités d'évolution de carrière

Mon supérieur hiérarchique immédiat...

Il sait imposer ses choix
Il m'encourage souvent
Il est digne de confiance
Il montre l'exemple

Dans mon service ou ma brigade...

Nous sommes prêts à nous entraider
Les conflits sont traités de manière appropriée
Nous travaillons efficacement
Ma charge de travail est raisonnable

Au centre de tri...

Nos conditions de travail sont bonnes
Le personnel est en nombre suffisant
Je crains de perdre mon emploi
Je suis fier d'être postier

Ce n'est pas la première fois que nous avons à faire à ce type de questionnaire. Cela permet aux directions d'individualiser le personnel. La seule réponse à ce genre d'étude, c'est une réponse collective.

Dilipack : retour à la case départ !

Comme nous nous y attendions, la fermeture du réseau Dilipack a des conséquences sur l'organisation du travail en CTC. Le flux à destination des zones où il n'y a plus d'agence Dilipack se fera via le réseau Coliposte/Courrier. Ce sont donc les CTC qui vont effectuer le TG1 au départ et cela concerne : Bourg, Valence, Grenoble, Arras, Le Mans, Amiens et Limoges à partir du 2 janvier 2002.

A l'arrivée, c'est le même phénomène. Dans les zones où les agences ont été fermées et au fur et à mesure des fermetures d'agences en 2002 le TG2 sera effectué par : Dijon, Macon, Nevers, Orléans, Besançon, Bar le Duc, Vannes, Saint Lo, Saint Brieu, Caen, Brest, Quimper et Alençon.

Dans une note interne, la Direction du Courrier appelle l'attention des chefs de centres sur la sensibilité sociale de cette nouvelle organisation qui conduit à trier dans les CTC et distribuer dans des établissements courrier des produits étiquetés Dilipack. Ben voyons ! Si ils comptent mettre du trafic supplémentaire sans créations d'emplois, ça risque de chauffer.

Valence CTC : changement d'équipe

Une reprise en main musclée du personnel du centre de tri est en cours. Qu'on en juge : octobre 2001 mise en place de la polyvalence pour le personnel, avec une esbrouffe monumentale, embauche d'une vingtaine de CDI à temps complet (côté vitrine) et diminution de la force globale de travail (côté poubelle, merci de bien refermer le couvercle) !! Et pour bien enfoncer le clou menace de retirer 1/30ème à tous ceux qui refuseraient de se plier à cette polyvalence. Menace mise à exécution pour une personne (recours envisagé au TA par SUD).

Janvier 2002 : dans le cadre du CAP 2002, un contrat d'objectif individuel est imposé par le directeur départemental. Ce contrat doit être signé par l'agent, il est composé de 6 objectifs prioritaires, d'indicateurs et de délais de mise en œuvre. Toutes ses données seront intégrées à l'appréciation 2002. Cette pratique est totalement illégale. Le refus de ce contrat par le personnel a été immédiat : délégation de masse en jour et vote à l'unanimité pour les services de nuit (spéciale, 2N/4 et 22h/6h) d'organiser des arrêts de travail à la première tentative de remise des contrats. Réponse du DD : menace de conseil de discipline pour refus d'obéissance. Nous sommes prêts pour l'affrontement.